



## Cumul emploi salarié et gérant d'une société

Par **YOCEANIS**, le **13/02/2013** à **08:30**

Bonjour,  
Je suis "chef des ventes" dans une entreprise agroalimentaire.  
En parallèle, je souhaite créer une société dont l'activité serait bien distincte de celle de l'entreprise dont je suis salarié. Il n'y aurait aucun risque de concurrence.  
La forme juridique envisagée est l'EURL : Je serais l'associé unique ainsi que le gérant.  
Puis-je cumuler une activité salariée d'une part et une activité de "gérant associé" d'autre part?  
D'avance merci de vos réponses.

Par **trichat**, le **14/02/2013** à **19:54**

Bonsoir,  
Je vous ai adressé deux réponses les 8 et 9 février.  
Mes réponses me semblaient claires.  
Je vous ai même précisé que le statut d'EURL n'est pas le mieux adapté, compte tenu du coût social.  
Si votre seule question concerne le cumul de votre activité salariée avec celle de gérant, je vous redis que c'est possible, à condition que vous disposiez du temps nécessaire à cette double activité.  
Cordialement.